

FORMATION INTER-ENTREPRISE	MANAGER L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES SALARIES EN INTÉGRANT LE DROIT DU TRAVAIL (CONTRAT DE TRAVAIL)
<p>Public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout public <p>Pré-requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun <p>Durée</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 jours soit 14 heures <p>Lieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • CCI des Ardennes - Charleville Mézières <p>Dates</p> <ul style="list-style-type: none"> • A définir <p>Horaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9h00-12h15 & 13h45-17h30 - déjeuner offert <p>Effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 5 à 10 participants <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les notions de base du droit du travail <p>Méthode pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation active • Applications pratiques • Evaluation des acquis <p>Intervenant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Claude JOWYK <p>Validation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test d'activation de connaissances - quiz • Attestation de formation <p>Coût de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 658.00 € / participant Prestations exonérées de TVA 	<p><u>Rédiger le contrat à durée indéterminée en évitant les erreurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les clauses obligatoires ✓ Rédiger avec soin les clauses de souplesse : mobilité géographique ; objectifs ; télétravail ✓ Maîtriser les clauses sensibles telles : non-concurrence, dédit formation ✓ Gérer la période d'essai avec vigilance <p><u>Rédiger et gérer les contrats à temps partiel depuis la Loi de Sécurisation de l'Emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Insérer les clauses obligatoires (horaires, répartition...) ✓ Modifier la répartition des horaires à temps partiel <p><u>Modifier le contrat de travail : souplesse et contraintes des avenants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Distinguer modifications du contrat ou des conditions d'exécution du contrat ✓ Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération ✓ Mettre en œuvre une période de mobilité volontaire externe sécurisée ✓ Respecter les procédures et rédiger les avenants ✓ Tirer les conséquences du refus du salarié <p><u>Conclure et gérer le CDD et le contrat d'intérim en toute sécurité juridique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser les motifs et les durées en toute légalité ✓ Tenir compte de la surcotation chômage en cas de CDD courts ✓ Renouveler ou enchaîner les CDD/intérim ✓ Se prémunir des risques de requalification <p><u>Fixer et évaluer les objectifs dans le respect du contrat de travail</u></p> <p><u>Veiller au respect des responsabilités d'employeur en matière de santé au travail</u></p> <p><u>Manager sans harceler ni discriminer</u></p> <p><u>Exercer le pouvoir disciplinaire et sanctionner les comportements fautifs</u></p> <p><u>Gérer les ruptures du contrat de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les différents modes de départs possibles (démission, licenciement, rupture conventionnelle) et leurs conséquences ✓ Connaître les règles et procédures à respecter